

Une dent contre Gil Stauffer : de Guy des Cars au Dr Béguin

Autor(en): **R.C. / Savary, Géraldine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1980)**

Heft 572

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1022652>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vingt ans après

voici les libéraux qui eux aussi se mettent sur les rangs: on doute que ce soit pour contester le «droit» des radicaux à un troisième conseiller, c'est donc qu'ils comptent utiliser la force de l'entente des droites, si les électeurs et électrices le permettent, pour réduire les socialistes à la portion congrue. La formule de 1962 aurait vécu.

Les radicaux se prêteront-ils à une telle entreprise? L'accord des droites sera-t-il explicite pour laisser la voie libre aux libéraux, et dans ce cas quelle sera l'attitude des deux partenaires de moindre importance numérique, PAI/UDC et démocrates-chrétiens, toujours plus minoritaires à l'ombre de leurs parrains de l'Entente? En tout cas, la vocation des radicaux de gouverner «au centre» aurait du plomb dans l'aile et se marquerait bien sûr, tou-

jours plus visible, l'empreinte libérale, raidissement conservateur tous azimuts, des coups de boutoir portés à l'aménagement du territoire à l'essor du KIS et autres concessions au maintien de l'ordre, comme garantie de la pérennité des privilèges (à preuve, la marque du libéral Reymond aux Conseils des Etats). Redoutable échéance pour la formation politique de MM. Delamuraz, Cevey, Martin, Liron et consorts.

Les échéances sont peut-être trop rapprochées pour que les droites accordent vraiment leurs violons et en viennent à faire liste commune. De toute manière, le jalon sera posé pour 1982, année du renouvellement complet du Conseil d'Etat. A tout le moins, l'élection de mars prochain servira de répétition générale. Battus ou non, les libéraux auront pris soin d'accréditer leurs ambitions. Et si les radicaux laissent faire cette fois-ci, comment l'Entente résistera-t-elle dans un an à la pression libérale? Il restera aux électrices et aux électeurs à s'y retrouver dans cette arithmétique des influences.

COURRIER

La véritable douleur des dentistes

Notre petit article sur «la douleur des dentistes» (DP 570) a été jugé «faiblot et mesquin» par le D^r Bernard Terrier de Porrentruy, qui nous reproche d'avoir parlé seulement de notes d'honoraires. Notre lecteur oublie que, sur la soixantaine de questions posées par l'Institut Scope, une seule a donné lieu à des réponses nettement différenciées selon la région linguistique de domicile des personnes interrogées; et c'est justement la question sur les notes d'honoraires, que les Romands estiment relativement plus salées. Cette particularité n'a d'ailleurs pas échappé au commentateur des résultats du sondage Scope, effectué à la demande de la Société suisse d'odontostomatologie (SSO). Et puisque le D^r Terrier nous reproche de ne pas

avoir parlé de prophylaxie, rappelons que cette prévention tient tellement à cœur à la SSO que cette dernière refuse le projet de révision partielle de la LAMA, comme elle rejette toute assurance «à l'allemande», qui rembourse les frais de soins au lieu de récompenser les mesures préventives, dont l'efficacité est largement démontrée en médecine dentaire.

Pour plus de clarté, voici les thèses de la SSO en matière de politique de la santé:

1. Faire une politique de la santé — pas de la maladie!
2. La prophylaxie permet de prévenir les principales affections dentaires et parodontaires.
3. La prophylaxie est désormais accessible à tout Suisse, indépendamment de son âge et de sa situation de revenu; elle seule permet de réelles économies en médecine dentaire.
4. Le sens des responsabilités et la volonté de chacun de faire quelque chose pour sa propre santé

jouent un rôle déterminant. Il faut donc encourager de telles initiatives dans tous les secteurs de la médecine, y compris pour les maladies de civilisations ou les affections dues à l'environnement.

5. Une assurance dentaire qui se veut moderne doit promouvoir la santé, et donc mettre l'accent sur la prophylaxie. Les systèmes d'assurance qui remboursent les frais dus à des risques évitables provoquent l'explosion des coûts, nuisent à la santé dentaire et sont donc à écarter.

6. La SSO ne peut collaborer qu'à une assurance tendant à encourager la santé.

Voilà de quoi relancer les «caisses de santé» et autres systèmes de bonus/malus, du moins pour les maladies en grande partie évitables par l'éducation à la santé et une bonne hygiène de vie.

¹ Traduction DP à partir de «Swiss Dent» n° 6/1980, p. 26.

UNE DENT CONTRE GIL STAUFFER

De Guy des Cars au D^r Béguin

Concerne: sucre complet Sucanat (DP 569, point de vue de Gil Stauffer en PS.).

L'amitié de Gil Stauffer semble indéfectible et c'est d'un côté admirable. Mais la passion est à l'opposé de la science, et cela risque de faire tort.

A qui croirait qu'un produit comportant 75 à 80% de saccharose (responsable de 90% au moins de la carie) puisse être bénéfique pour les dents, c'est très nocif.

Cela fait même tort à Gil Stauffer, qui en perd son humour et son jugement. Une première fois, il admet dans une gentille lettre à moi-même qu'il a dit des âneries en prétendant qu'un brave homme comme le D^r Béguin ne peut se tromper scientifiquement.

A présent, l'anticonformiste fait appel à un proverbe et au fait que si plusieurs publications sur un sujet sont éditées, de préférence à l'étranger, il y a

du moins forte présomption de l'exactitude de la chose!

A ce taux-là, lorsque le plâtrier-peintre Hitler était soutenu dans tant de pays (cf. la presse d'alors), il y aurait eu lieu de s'indigner que l'Autriche d'avant l'Anschluss lui fit un tir de barrage (malheureusement figuré). Pour rester dans l'édition, pourquoi la France critique réserve-t-elle un accueil aussi mitigé aux romans de Guy des Cars? Leur tirage et leurs traductions surtout devraient répondre de leur qualité? Le journaliste d'opinion me pardonnera sans doute de me placer sur le plan politique et celui des lettres à la manière subjective qu'il utilise pour parler de dentisterie scientifique.

Restant à votre disposition pour aborder le problème de façon objective lorsque votre collaborateur le désirera, je vous adresse mes civilités empressées.

R. C. méd.-dentiste

PS. Si M. Gil Stauffer désire des centaines de références de publication sur les produits qui «intéressent» — surtout les journalistes et le grand public — et ne valent rien, qu'il me procure un archiviste et une secrétaire!

BROWN SUGAR BLUES

On peut causer statistiques, biochimie, expériences corrélables ou pas. On peut discuter des tests sur les rats et les hommes, de la prévention, de la non-prévention et de douzaines d'autres choses fort intéressantes mais pas toujours très limpides.

Une question, une seule, en fin de compte, domine toutes les autres: et pourquoi donc le sucre (ou le pain) ne devrait-il pas être naturel et complet?

Je ne vois vraiment pas plus de raisons de raffiner et blanchir le sucre que d'injecter des hormones aux veaux.

De raisons autres que financières, évidemment.

Cordialement.

G. S.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Le paradoxe roumain

Les communistes, vous connaissez, le péril rouge? Eh bien — c'est déjà quelque chose — sans risque de se tromper que les dix-huit ou vingt millions de communistes roumains sont morts et enterrés! En tout cas, le plus grand nombre d'entre eux. Ça fait tout de même un gros souci de moins.

D'où je tiens mon renseignement? De l'*Atout* (N° 23 / 1980), «Bulletin de l'Association pour une libre information». Non, ça n'est pas un gag — d'ailleurs, comme le dit très bien mon grand ami Maître Manuel, DP est rasant, et moi-même, je ne suis drôle que tout à fait sans le vouloir.

Parlant du *paradoxe roumain!*, l'*Atout* écrit: «... le salaire moyen d'un Roumain atteint 2000 dollars par an, soit fr. 3200.—, ce qui représente fr. suisses 270.— par mois. Comme le salaire moyen suisse se situe au-dessus de fr. suisses 2500.— par mois, il est possible de constater que celui qui travaille en Suisse (...) gagne près de neuf fois plus que celui qui travaille en Roumanie.»

Comptons fr. 70.— pour la chambre (je vous laisse dresser la liste des chambres à fr. 70.—, aujourd'hui); comptons 20 francs pour les divers impôts, frais médicaux, habillement — avec la mode du top-less chez les dames, on réalise tout de même de grosses économies!); rien pour les transports — «ils» n'ont qu'à aller à pied — reste fr. 180.— pour la nourriture. Soit six francs par jour, de quoi se payer un petit repas (là encore, je vous laisse le soin de dresser la liste des «plats du jour» à moins de fr. 7.50)... Je le disais bien: à l'heure actuelle, les Roumains sont tous morts de faim, ou du moins de malnutrition.

Ou bien alors, si vous refusez ma manière de compter (c'est probablement ce que ces MM. de l'*Atout* font — dont les communiqués sont nettement mieux accueillis par la «NZZ» que ceux du Groupe d'Oltén), vous devez admettre que «nos» ouvriers sont des salauds.

Quoi! Voilà des gens qui gagnent neuf fois plus que leurs camarades roumains? Et ils trouvent encore moyen de se plaindre?

Ici, une autre petite question se pose, mais la poser, c'est y répondre: les *patrons* de chez nous, qui payent leurs ouvriers-employés, etc. neuf fois plus que l'Etat roumain ne paie les siens, sont tous ruinés depuis longtemps — tous morts de faim. Et personne ne proteste?!!

Parvenu à ce point de mes réflexions, je me suis dit que j'allais m'abonner et envoyer de l'argent (l'*Atout* demandait une obole pour étendre ses modestes activités). Une chose m'a retenu: l'*orthographe* de la lettre d'accompagnement signée Eibel et Schneider (j'en demande pardon aux camarades de DP, qui m'ont fait observer que j'attribuais trop d'importance à l'orthographe, qui est une institution nettement répressive). On a ses préjugés: «... certains milieux *soit-disant* bourgeois...»

«... l'*interviationisme* de l'Etat...»

«Les coûts de l'*insertions*...»

«Il en résulte entre *autre*...» (Comment mettre quoi que ce soit *entre* une seule chose?)

C'est pas qu'on soit contre les Suisses allemands, mais tout de même: avec les centaines de milliers de francs dont il dispose, l'*Atout* pourrait se payer une secrétaire parlant et écrivant le français... Suffirait de la payer convenablement? **J. C.**

LA CEINTURE QUI DIVISE

Il est notoire que sur la question de la ceinture de sécurité les Suisses sont profondément divisés. Certains d'entre eux le sont jusqu'en eux-mêmes, tels le syndic radical de Lausanne Jean-Pascal Delamuraz et le conseiller d'Etat valaisan Guy Genoud qui ont figuré à la fois sur les listes du Comité d'action en faveur du port de la ceinture de sécurité et du Comité référendaire contre le port obligatoire de la ceinture de sécurité.

On ne sait jamais: avec les chaos de la politique il vaut mieux s'attacher! **Y. J.**